



Alors que la loi EL Khomri entre en application FAIRE DE 2017 L'ANNÉE D'UNE RIPOSTE GÉNÉRALE ET NPA DE LUTTES SOCIALES VICTORIEUSES !

NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

BULLETIN DU COMITÉ NPA RENAULT CLÉON - 12 JANVIER 2017

Dans une interview au *Parisien*, Manuel Valls nous annonce qu'il a changé... « en passant de 1^{er} ministre à candidat à la présidence de la république ». Faux-cul, celui qui avait multiplié les déclarations d'amour aux entreprises a poussé le bouchon jusqu'à rendre hommage, à Liévin, aux « ouvriers [qui] ont tenu une place centrale dans le destin de notre nation ». C'est pourtant bien sa sale politique que le gouvernement de Cazeneuve entend poursuivre jusqu'au bout.

Au 1^{er} janvier, 80% des 127 décrets d'application de la « loi travail » sont parus. Les textes les plus destructeurs du droit du travail sont même sortis en un temps record. Quelle efficacité quand il s'agit de se plier aux quatre volontés du patronat !

Licenciements pour motifs économiques

Une baisse même momentanée du chiffre d'affaires ou des commandes (3 mois consécutifs pour un effectif de moins de 11 salariés ; 6 mois consécutifs de 11 à 50 salariés ; 9 mois de 50 à 300 salariés et une année complète pour les entreprises de plus de 300) autorise désormais les licenciements économiques.

Chantage à l'emploi

Un accord censé « préserver l'emploi » permettra de flexibiliser encore plus et d'accroître le chantage à l'emploi et la possibilité d'imposer une augmentation de la durée du travail sans augmentation de salaire. Les salariés qui refuseront ces accords seront licenciés selon la procédure d'un licenciement économique, mais sans proposer de mesures de reclassement.

Inversion de la hiérarchie des normes

Appliquée au temps de travail, elle donne la primauté à la négociation – d'entreprise d'abord, de branche ensuite – sur la loi, ouvrant la porte à la fin des 35 heures.

Un accord d'entreprise pourra prévoir jusqu'à 12 heures par jour, permettant aux entreprises



abonnées aux « demandes de dérogation à la durée maximale quotidienne de travail » de ne plus demander l'autorisation de l'inspection du travail.

Sur une semaine, seul le maximum de 48 heures est indiqué. Mais un simple accord d'entreprise ou d'établissement pourra autoriser un dépassement de la durée hebdomadaire jusqu'à 46 heures, pendant 12 semaines consécutives.

Réforme de la médecine du travail

Depuis le 1^{er} janvier, la visite d'aptitude à l'embauche est remplacée par une « visite d'information et de prévention » et la visite médicale ne sera plus obligatoire que tous les 5 ans au lieu de 2. Pourtant, l'explosion des risques psychosociaux et des Troubles Musculo Squelettique (TMS) montrent la nécessité d'un suivi médical régulier.

Amplifier les résistances, imposer nos revendications

Pour s'opposer à l'application de toutes ces mesures, il faut que se construisent des résistances, comme celles de ces derniers jours, dans certains magasins Carrefour, contre le travail du dimanche, étendu par la loi Macron.

Mais au-delà de ces résistances qu'il faut généraliser et faire converger, c'est d'un programme d'ensemble dont nous avons besoin :

- pour interdire les licenciements et réduire le temps de travail. En passant aux 32 heures, sans perte de salaire, on pourrait créer plus de 4 millions d'emplois.

- pour supprimer les aides aux entreprises comme le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), cadeau de 20 milliards par an au patronat. Avec ce montant, on pourrait créer 660 000 emplois dans les services publics, au lieu de les laisser se dégrader !

- pour augmenter les salaires, les pensions et les minimas sociaux : la France compte 9 millions de pauvres selon l'INSEE. Il faut imposer un SMIC et des minimas sociaux à 1 700 euros nets.

Voilà ce que défendra Philippe POUTOU, ouvrier chez Ford et candidat du NPA à l'élection présidentielle. Des revendications que nous ne pourrons imposer que par nos luttes.

RENAULT : À NOËL, CARLOS GHOSN SE GAVE

Au jackpot des stock options – opération financière légale et fréquemment utilisée dans les entreprises – Carlos Ghosn a joué gagnant avec un gain de 6,36 millions d'euros en ce mois de décembre 2016.

Il a en effet massivement racheté 132 770 actions à un prix cadeau « prédefini » fixé à 37,43 € pour ce privilégié. Il peut les revendre, en toute liberté de s'enrichir, au prix actuel du marché de 85,3 €. Une différence de 47,9 € par action. Soit un gain total de 6,36 millions d'euros.

Et pourtant, en ce début janvier, Ghosn et sa direction veulent faire avaler à tous les salariés – avec la complicité honteuse de syndicats qui n'en ont plus que le nom – la signature d'un énième plan de compétitivité qui aboutira à supprimer encore plus de 5 500 emplois, à faire travailler davantage ceux qui restent, tout en continuant à bloquer les salaires.

EN GRÈVE POUR LES SALAIRES

... ET CONTRE LA PRÉCARITÉ

Depuis le 5 décembre, une grève se poursuit à l'usine MC Syncro de Chanteloup-les-Vignes en région parisienne. Celle-ci assure exclusivement le montage des roues pour les véhicules fabriqués à l'usine PSA de Poissy. C'est un atelier que PSA a externalisé chez un sous-traitant pour faire des économies.

La cinquantaine de salariés est en grève pour 200 € d'augmentation mensuelle et 1 000 € de prime annuelle, mais surtout pour l'embauche de tous les intérimaires. En dépit des méthodes de voyou de leur patron, qui a fait venir des travailleurs détachés et des intérimaires pour remplacer les grévistes, leur mouvement continue. Surtout, en sachant que cette entreprise de 500 salariés a versé 10 millions d'euros à ses actionnaires l'an dernier, leurs revendications pourraient être celles de tous les travailleurs.

SÉCURITÉ : UN PERMIS DE TUER ?

En fin de mandature, le 21 décembre, le gouvernement a soumis - sous la pression policière - un projet de loi élargissant les conditions dans lesquelles les policiers pourront ouvrir le feu.

A l'inverse de ce que prétend le gouvernement, l'alignement de la police sur la gendarmerie ne permettra pas plus aux policiers de savoir dans quelles conditions ils peuvent tirer. En dernière analyse, ces conditions resteront soumises aux exigences posées par la Convention européenne des droits de l'Homme et la jurisprudence de la Cour : respecter le principe de proportionnalité face à un danger imminent reste un impératif. En revanche, le message lancé pourra être interprété par certains policiers à la gâchette facile comme une autorisation presque illimitée et pourra donc conduire à une augmentation des bavures.

Cette extension des pouvoirs de police applicables dans la vie quotidienne ne sera probablement pas de nature à renforcer le lien de

confiance entre la police et la population. Pour éviter les bavures, désarmons la police, à l'image d'autres pays.

C'EST LE RACISME QUI EST UN DÉLIT, PAS LA SOLIDARITÉ

Une relaxe a finalement été prononcée à l'égard de l'enseignant poursuivi pour avoir tenté de transporter 3 Érythréennes depuis la vallée de la Roya pour qu'elles se fassent soigner à Marseille. Reste l'attente du verdict pour l'agriculteur poursuivi pour avoir aidé et hébergé d'autres migrants.

D'un autre côté, « Médecins sans frontières » dénonce les agissements perpétrés par les forces de police contre des centaines de migrants qui sont en errance dans Paris, dans l'attente d'un hébergement d'urgence. Ainsi, « alors que les températures sont devenues négatives, les violences policières se multiplient depuis une dizaine de jours, les forces de l'ordre réveillent les migrants en pleine nuit et leur confisquent leurs couvertures. En une semaine, les équipes de Médecins sans frontières ont déjà dû prendre en charge huit personnes proches de l'hypothermie. »

Ainsi, au lieu de venir en aide aux SDF et aux migrants, le gouvernement cherche à les chasser des endroits où ils sont les plus visibles. Toutes ces affaires relancent le débat sur le « délit de solidarité ». Face à des gouvernements qui traquent les réfugiés à travers l'Europe, des gens, toujours plus nombreux, sont prêts à braver les interdits pour venir en aide, accueillir des familles qui ont fui leurs pays en guerre.

LE TRAVAIL TUE PRÈS DE DEUX PERSONNES PAR JOUR

A l'heure où on entend surtout parler coût du travail, allongement du temps de travail, ou départ à la retraite plus tardif, il est bon de rappeler quelques chiffres: le nombre de morts par accident du travail.

Oui, en France aujourd'hui, plus ou moins 550 personnes selon les années meurent encore sur leur lieu de travail, faute de mesures de sécurité adéquates. Rien que dans les 2 derniers mois de l'année 2016, 40 travailleurs ont perdu la vie au boulot. La plupart de ces morts anonymes pourraient être évitées si les entreprises respectaient leurs obligations de sécurité.

Le nombre de tués stagne depuis quelques années, alors qu'il était en fort recul auparavant. Et ce n'est certainement des lois comme celle d'El Khomri qui va arranger les choses !

MAIL POUR NOUS CONTACTER

site national du NPA: www.npa2009.org

site NPA agglomération Rouen: www.npa76.org

LE BLOG DU SECTEUR AUTOMOBILE DU NPA www.npa-auto-critique.org

Avec ses tracts, actus, dernières infos, le site « auto-critique » est une plateforme essentielle à la lutte d'un secteur qui ne cesse de résister aux capitalistes

I.P.N.S. - ne pas jeter sur la voie publique